

Pour quelles raisons se faire vacciner ?

Se faire vacciner, c'est un geste citoyen.

On se vaccine pour soi-même, mais aussi pour protéger ses proches, ses voisins, et tous ceux que nous croisons.



Pour arrêter le virus et nous protéger collectivement, vaccinons-nous.

Doctolib :
www.doctolib.fr

Centre d'appel :
03.86.26.50.64

Hôtel de Ville
Place du docteur
Jacques Huyghues des Étages
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

cosne@mairie-cosnesurloire.fr

mairiecosnesurloire.fr

 Ville de Cosne



COVID-19

Comment se faire vacciner ?

Centre de Vaccination Cosne-Cours-sur-Loire



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

Puis-je me faire vacciner ?

La vaccination est destinée aux personnes de plus de 75 ans révolus ou aux personnes à haut risque.

Elle est disponible à tous ceux dont ce centre est le plus proche (Cosnois, Coursois, Boulléréens...).

Quand puis-je venir ?

Le centre de vaccination est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (**fermé lundi matin**).

ATTENTION ! La prise de rendez-vous est obligatoire (ci-contre **1**).

Aucun rendez-vous ne sera pris sur place.

Où me rendre ?

Le centre de vaccination se situe à la salle des fêtes de Cosne-Cours-sur-Loire (6 impasse de la Madeleine).

Un parking dédié est mis en place et signalé par des pancartes « parking vaccination ».

Un dispositif de transport pour les personnes ne pouvant s'y rendre par leurs propres moyens est mis en place (ci-contre **3**). Ce dispositif est proposé uniquement aux habitants du territoire.

Comment prendre rendez-vous ?

1

J'AI ACCÈS À INTERNET

- Je me rends sur la plateforme Doctolib : www.doctolib.fr
- Je choisis une date pour mon 1er rendez-vous et le second. Ensuite je suis les étapes.

Ou

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET

- Je contacte le centre d'appel local au 03.86.26.50.64
- Je transmets mes renseignements (date de naissance et numéro de téléphone) et nous fixons ensemble une date pour mon rendez-vous.

Merci de bien vouloir respecter l'heure et le jour de votre rendez-vous

2

- Le jour prévu pour mon rendez-vous, je prends ma pièce d'identité et ma carte vitale. J'apporte éventuellement la prescription de mon médecin ou une ordonnance (si j'en possède une).
- Je prends mon dossier médical si j'ai des antécédents.

3

- Je me rends par mes propres moyens à la salle des fêtes de Cosne-Cours-sur-Loire située 6 impasse de la Madeleine.

Ou

- Je contacte le centre d'appel local au 03.86.26.50.64 afin de demander un transport pour me rendre à la salle des fêtes (dispositif disponible uniquement pour les habitants du territoire).

4

- Je suis vacciné(e) et je continue de faire attention.

